

Commission Propreté & Cadre de Vie - Léon Blum/Folie Regnault

Compte rendu de nos actions au 16/04/2015

Référentes : Annie BOURCE et Nadine ZEMOURI-PERCHERON

Suivi de nos actions depuis la réunion plénière du 05/11/14.

1 PROPLETE

① REFONTE DES PLANS DE PROPLETE

- ▶ 16 décembre 2014 : la réunion publique du 16 décembre « *Lancement de la concertation sur la refonte des plans de propreté* » fut très intéressante. La présentation va être mise en ligne sur le site de la Mairie du 11^{ème} où vous pourrez en prendre connaissance.
- ▶ 19 janvier 2015, 9h30 : Petit déjeuner avec l'atelier de Propreté rue Duranti suivi d'une marche exploratoire "Propreté" du quartier Léon Blum-Folie Regnault (la marche exploratoire du 19/12/14 était d'ordre général).
- ▶ 04 février 2015, 18h : Réunion de travail, bilan de la marche du 19/01/15 et application de la refonte des Plans de Propreté.

② SORTIE / RENTREE POUBELLES

Lors de la réunion du 4 février pour l'application de la refonte des plans de propreté nous avons évoqué :

- Les différentes remarques sur le quartier (voir CR de notre commission sur le site de la Mairie).
- La demande faite à notre Commission par certains riverains quant aux horaires de ramassage des poubelles.

Nous connaissons désormais les horaires de passage des bennes sur le quartier Léon Blum / Folie Regnault.

La commission étudie :

- Les diverses actions possibles de sensibilisation de la population quant aux horaires de sorties et rentrées des poubelles,
- La mise en place de l'information et de la communication, auprès des riverains, desdits horaires et des règles à respecter,
- Les moyens disponibles : Prospectus, contacts avec les gardiens et les syndicats, article sur le journal du 11^{ème}, articles sur le site de la Mairie, le site FB de la mairie du 11^{ème}...,
- La diffusion : Mairie, Direction de la Propreté, CQ LBFR...
- La surveillance et l'application de ces règles (répression avec sanctions éventuelles)...

③ NOUVEAU DECRET

Nouveau décret du 25/03/15 (paru le 27/03/15 au Journal Officiel) **relatif à l'abandon d'ordures et autres objets** (augmentation des amendes pour l'abandon d'objets et le fait d'uriner sur la voie publique).

Les services de Paris et notamment la DPE étudient les modalités et dates de mise en œuvre.

④ **MEGOTS**

Actions prévues par la ville de Paris en ce qui concerne la sensibilisation des commerçants sur la propreté des trottoirs devant leurs magasins ou cafés (opération cendriers et campagnes d'affichage)

En septembre prochain jeter son mégot dans la rue pourra être sanctionné d'une amende de 68 € (33 € de plus qu'aujourd'hui. Arrêté adopté par Paris le 27 mars dernier).

⑤ **PARTICIPATION " PARIS FAIS TOI BELLE "**

Message de Luc LEBON & Joëlle MOREL envoyé à tous les membres des commissions Propreté/Cadre de Vie et Espaces verts/Environnement :

*Plusieurs opérations baptisées « Clean up day » ont d'ores et déjà eu lieu à Paris et se sont déroulées avec succès. **Lors de ces journées, des Parisiennes et des Parisiens participent aux nettoyages des rues et jardins de leur quartier.***

En fédérant différents acteurs (habitants, associations, conseils de quartier, élus, etc..), cette opération conviviale de nettoyage permet de sensibiliser les usagers et riverains à un meilleur respect de l'espace public, au tri des déchets ainsi qu'au travail quotidien des agents de propreté.

Informé, impliqué et responsabilisé à la qualité de l'espace public autour d'un événement participatif, ludique et convivial sont les objectifs de cette opération.

*Aujourd'hui, la Municipalité de Paris propose d'organiser une opération de ce type, nommée « Paris fais toi belle » dans chaque arrondissement, **le samedi 23 mai prochain**; d'ailleurs, certains d'entre vous ont déjà exprimé leur souhait de pouvoir participer à une manifestation de cet ordre.*

*Pour la première édition de « Paris fais toi belle », nous vous proposons que cette opération se déroule sur **les boulevards Richard Lenoir ou Jules Ferry**. Néanmoins, n'hésitez pas à nous faire part de propositions d'autres sites dans le 11^e, qui pourront faire l'objet d'opérations ultérieures.*

2 CADRE DE VIE

SQUARE RAJMAN

- ▶ Le 12/12/14 a eu lieu une marche exploratoire afin d'envisager le déplacement de l'espace canin du Square Rajman (suite à des incivilités récurrentes et des problèmes de chiens en liberté).
- ▶ Le 15/02/15 présentation par la mairie des projets concernant :
 - le déplacement de l'espace canin,
 - le réaménagement du square.
- ▶ Réunion publique le 03/03/15 (CR consultable sur le site de la mairie du 11^{ème} : *Le 11^{ème} et vous > Espaces verts > Réunion du Square Rajman > lire la suite > Présentation Réunion Rajman du 3 mars*).

Lors de cette réunion la majorité des participants s'est exprimé en faveur de la rue de la Roquette.

Le Maire, Monsieur F. Vauglin, a envoyé une lettre à tous les riverains les invitant à se prononcer avant le 15 avril sur les options de réaménagement proposées.

2 groupes de travail se réuniront à la Mairie :

- le 29 avril pour l'espace canin,
- le 05 mai pour le réaménagement du square Rajman.

